

Revue de presse

Toute intention de nuire

Adrien Barazzone – L'Homme de dos

Adrien Barazzone, une diablerie de procès littéraire

SCÈNES Un avocat qui attaque en justice une écrivaine parce qu'il s'estime exécuté dans son roman. Au Théâtre Saint-Gervais avant Lausanne, quatre interprètes brillants bataillent dans le prétoire sur la crête d'une vérité douteuse

ALEXANDRE DEMIDOFF

✕ @alexandredmfff

Piégé par un livre. Vous ne pensiez pas vous y voir. Et soudain, ça ne fait plus de doute. Vous êtes défiguré, bien sûr, travesti, certes, mais c'est vous quand même. Et c'est insupportable. On ne compte plus les personnalités qui se sont estimées exécutées d'un coup de plume. Le recours? La justice pardi, pour corriger la page, saisir l'ouvrage scandaleux, pourfendre surtout cette crapule de plumitif. Au Théâtre Saint-Gervais à Genève, avant la Grange de Dorigny à Lausanne, Adrien Barazzone orchestre cette joute dans *Toute intention de nuire*, spectacle dont on ne perd pas un codicille, tant il captive, tant il colle aussi à notre époque, où chacun s'emploie à mettre en scène son image.

Pourquoi jubile-t-on d'être pris dans cette souricière? L'intelligence du propos, du dispositif, du jeu. A la seconde, le tribunal entre. Mélanie Foulon est la juge, excellente en pythie fêlée dans les brumes d'une vérité indiscernable; Marion Chabloz est l'écrivaine aux abois comme l'oiseau de nuit balaféré par le jour; Alain Borek est son avocat gorgé de bonne conscience militante; David Gobet est le plaignant sec comme une boîte d'allumettes dans son complet d'outragé. Ce quatuor, qui a contribué avec Adrien Barazzone et Barbara Schlittler à l'écriture de la pièce, est merveilleusement joueur.

Stendhal à la barre

Alors écoutez Mélanie Foulon en équilibre précaire dans ses arçons. Elle énonce le synopsis de ce roman judiciaire. Alexandre Badadone s'est reconnu dans le personnage de Bel, qui comme lui est avocat, qui comme lui



ADRIEN BARAZZONE
COMÉDIEN

a 50 ans, qui comme lui a une maison en Italie, qui comme lui surtout avait un secret de famille dévoilé, selon lui, dans *Marcher sans craindre le ravin*. Pauline Jobert alias Marion Chabloz balaie cette vision narcissique. Elle invoque Stendhal et sa formule: «Le roman, c'est un miroir que l'on promène le long d'un chemin.» Autrement dit, des particules du monde s'y accrochent, comment en serait-il autrement, mais elles ne sont que la matière d'un détournement du réel.

Les romans sont une extension de nos vies, leur seule réalité augmentée au fond

Face à face, la liberté du créateur d'un côté, de l'autre, le droit à la protection de sa personnalité. Adrien Barazzone s'est intéressé aux procès qui enflamment la 17e Chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris, là où se jugent les affaires littéraires et médiatiques. Le sujet est grave et intemporel. La force de *Toute intention de nuire* est que, sans gommer jamais l'importance du propos, il opte pour le double fond et la malice.

Admirez Alain Borek, irrésistible en plaideur altermondialiste. Il convoque un témoin, le compagnon de Pauline Jobert, et c'est lui qui le joue. Il tombe la robe, improvise un chignon cool et le voilà bonne pâte et as du stand-up. Plus tard, Alexandre Badadone appellera à son tour un renfort à la res-

cousse, son frère, tiens, psychiatre. C'est Alain Borek encore, formidablement cuistre.

Antidote aux idées arrêtées

La beauté de ce geste-là, c'est celle, ontologique, du théâtre, cet espace précieux entre tous où des interprètes occupent la place de l'autre, incitant le spectateur à faire de même, histoire de rappeler qu'une position ne va jamais de soi. *Toute intention de nuire* est à cet égard un éloge de la lecture comme salut quand les opinions se figent, comme ébranlement de la pensée et du corps, comme antidote aux idées arrêtées.

Le procès glisse ainsi d'un réalisme déjà miné en son préambule à un sur-réalisme comique, quand Marion Chabloz, par exemple, témoigne en faveur de Pauline Jobert – qu'elle incarne donc – en tant que détective, totalement loufoque, histoire de démontrer qu'Alexandre Badadone ne saurait être Bel. On rit, puis on tremble quand David Gobet, une atmosphère d'orage à lui tout seul, dévoile la raison de son action, celle qu'il peut avouer du moins.

Les romans sont une extension de nos vies, leur seule réalité augmentée au fond. Il suffit d'un pas pour qu'on tombe dans leurs filets, pour que l'identité dont on se prévalait se dilue dans leur miroir. Alexandre Badadone demande à lire un extrait de *Marcher sans craindre au bord du ravin*, une scène où le personnage, qui ne peut pas être lui, humilie son épouse. Surprise, c'est la juge elle-même, de plus en plus tourneboulée, qui donne la réplique. Mélanie Foulon devient alors Sophie, la protagoniste sonnée par l'odieuse suffisance de son mari. Les voilà «fictionnalisés» sous nos yeux, c'est-à-dire révélés par la fiction. A moins que... *Toute intention de nuire* ne tranche rien. Il appelle à penser le pouvoir performatif de la fiction. C'est dire le vertige. ■

Toute intention de nuire, Genève, Théâtre Saint-Gervais, jusqu'au 10 nov.; Lausanne, Grange de Dorigny, les 20, 21 et 23 nov.

CARACTÈRES

Lisbeth Koutchoumoff Arman

Quand les personnages se rebiffent

Il y a cent ans, Pirandello imaginait des personnages en colère à la recherche d'un auteur qui puisse enfin écrire leur vie. On assiste aujourd'hui à la révolte de femmes et d'hommes qui refusent de devenir des personnages de papier. Le spectacle d'Adrien Barazzone, *Toute intention de nuire**, met précisément en scène ce vertige. Emmanuel Carrère, Christine Angot, deux auteurs qui ont fait de l'utilisation du réel la trame de tous leurs livres, ont vu ces dernières années leur liberté d'auteurs contestée par des proches outrés d'être devenus matière à fiction. C'est au tour de Kamel Daoud, qui vient de recevoir le Prix Goncourt pour *Houris*, d'être rattrapé par le réel. Son roman donne la parole à une jeune femme devenue muette à la suite d'une blessure qui lui a sectionné les cordes vocales. Victime enfant de groupes islamistes pendant la guerre civile algérienne, Aube est la seule survivante de sa famille. Par sa voix intérieure, elle raconte les atrocités passées à la petite fille qu'elle porte dans son ventre. Aube, personnage symbole des femmes algériennes martyrisées par le fondamentalisme et la violence sociale? Sauf qu'il y a une semaine, une jeune femme d'Oran a pris la parole pour dire: «Aube, c'est moi et Kamel Daoud a volé mon histoire.» Saâda Arbane a parlé d'un filet de voix à peine perceptible. Ses cordes vocales ont été tranchées lors du massacre de sa famille pendant la guerre civile. Seule rescapée, elle porte, comme Aube, une canule à la gorge. En 2009, Saâda est devenue championne d'équitation du Maghreb. Elle y est connue comme la cavalière muette. Quand les journalistes lui ont alors posé des questions sur sa blessure, elle leur a opposé un silence catégorique.

La seule personne à qui elle a parlé de son traumatisme, de ses relations conflictuelles avec sa mère, de sa volonté d'avorter (autant d'éléments qu'elle partage avec Aube), c'est sa psychiatre, Madame Daoud, compagne de l'écrivain. Dans l'interview qu'elle a donnée à une télévision algérienne, elle raconte le café auquel elle a été conviée par le couple. Quand le romancier a évoqué l'idée d'un roman autour de son cas: «J'ai refusé. C'est moi seule qui peux décider quand et comment raconter cette histoire, unique en Algérie.»

Rupture du secret médical? La justice algérienne, saisie, tranchera. Gallimard réfute et invoque des manœuvres du gouvernement algérien pour nuire à un écrivain trop libre. On pense à Flaubert, bien sûr, qui avait puisé, sans jamais vouloir le reconnaître, au vrai drame d'une jeune femme pour créer son personnage d'Emma Bovary. A Oran, comme ailleurs, il semble bien que les conditions de fabrication de l'art soient aujourd'hui aussi importantes que les œuvres elles-mêmes. Fini les créateurs tout-puissants. Les personnages se rebiffent et exigent loyauté, transparence et respect. ■

*«Toute intention de nuire», La Grange-Unil, Lausanne, jusqu'au 23 nov.
www.grange-unil.ch

"Toute intention de nuire", un excellent procès théâtral signé Adrien Barazzone

Au Théâtre Saint-Gervais de Genève jusqu'au 10 novembre, le metteur en scène Adrien Barazzone monte un excellent procès théâtral. Dans "Toute intention de nuire", une romancière et un avocat qui s'est reconnu dans un personnage du livre se font face. La littérature a-t-elle tous les droits?

2024-11-08

Il est très fâché, Maître Alexandre Badadone. Il s'est reconnu dans un passage du dernier roman de l'autrice Pauline Jaubert, "Marcher sans craindre le ravin". Bel, un personnage masculin plutôt hâbleur, misogyne et sanguin, avocat de son métier, trône dans sa maison de vacances en Toscane et avoue à son interlocutrice un souci de fertilité: c'est tout lui!

Et depuis la parution de l'ouvrage en librairie, c'est la catastrophe. Son étude perd des clients, sa fille ne lui parle plus, son couple est à la dérive. Maître Alexandre Badadone exige donc réparation. Nous sommes au tribunal et entre l'artiste et l'avocat, c'est la guerre.

La littérature a-t-elle tous les droits?

"Toute intention de nuire" est une pièce en forme de procès, un spectacle judiciaire. Avec juge en robe de rigueur, avocat madré, témoins ébranlés, plaignant indigné et artiste au banc des accusés. Nous sommes au théâtre. On pourrait tout aussi bien se trouver à la 17e chambre du Tribunal de Paris, dite chambre de la presse. Paris? C'est là que vit Pauline Jaubert.

Tout ici est fiction. Mais cette histoire possède un puissant parfum du réel. Depuis l'invention de l'autofiction, la littérature francophone regorge ainsi de procès pour atteinte à la vie privée ou calomnie: fille contre géniteur, ex-ami contre ex-ami, anciens époux ou amants ou célébrité contre écrivain. Ainsi, qui sait si demain, un avocat ou une écrivaine ne vont pas se reconnaître à leur tour sous les traits théâtraux de Pauline Jaubert et Alexandre Badadone et tenter une action en justice contre "Toute intention de nuire", coécrite par le metteur en scène Adrien Barazzone avec ses interprètes (les excellents Alain Borek, Marion Chabloz, Mélanie Foulon et David Gobet) et sa complice Barbara Schlittler.

Un spectacle judiciaire entre comédie et drame

On rit, beaucoup, dans ce procès. Le rythme n'y est pas celui de la justice, très procédurière, mais celui de la comédie, voire de la farce. Avec des interprètes qui changent de personnages en plein tribunal, la présence d'accents savoureux et surtout du suspense: que va décider Madame le Juge? La voici qui retoque Maître Badadone lorsqu'il perd ses nerfs et renvoie dans ses pénates le mari de Pauline Jaubert, témoin inconsistant.

Un roman n'est-il que pure fiction, bardé de tous les droits d'expression artistique possible? Une auteure a-t-elle oui ou non une certaine responsabilité vis-à-vis des personnes qui l'entourent et nourrissent sa prose? A Saint-Gervais, au sortir de la pièce, le débat se poursuit au foyer. Au final, la cause est entendue: Adrien Barazzone a gagné haut la main sa mise en scène.

Thierry Sartoretti/sf

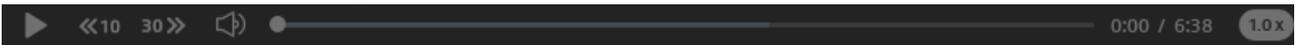
"Toute intention de nuire" de Adrien Barazzone, Théâtre de Saint-Gervais, Genève, du 31 octobre au 10 novembre; La Grange - UNIL, Lausanne, les 20, 21 et 23 novembre 2024.



Marion Chabloz dans "Toute intention de nuire" d'Adrien Barazzone. - [Théâtre Saint-Gervais - Dorothée Thébert Filliger]



Toute intention de nuire / Vertigo / 6 min. / mardi à 17:08



Toute intention de nuire

2024-11-05

Ecrivaine, Pauline Jobert a-t-elle, oui ou non, vampirisé la vie d'Alexandre Baladone, avocat rencontré un soir d'été en Toscane? Avec "Toute intention de nuire", visible à Genève, Théâtre de Saint-Gervais, jusqu'au 10 novembre, le metteur en scène Adrien Barazzone envoie une fabuleuse brochette de comédiennes et comédiens au tribunal. On rit (beaucoup), on se bagarre (pas mal) et on chante (un peu et c'est si bon) dans ce spectacle d'une rare finesse. Il est au micro de Thierry Sartoretti.



Le comédien ondoie entre l'anxiété et la malice

Adrien Barazzone Les bonnes étoiles ont jalonné la vie de l'artiste de 41 ans, qui crée «*Toute intention de nuire*».



Natacha Rossel Texte
Jean-Paul Guinnard Photo

À peine la conversation amorcée, Adrien Barazzone marque une pause. «J'aime bien lire les portraits... mais je ne vois pas de grand intérêt à ce qu'on peut dire de moi», souffle le comédien de 41 ans, les bras croisés, le timbre doux. Le nom de sa compagnie, L'Homme de dos, serait-il l'indice d'une timidité? Il balaie. C'est un clin d'œil à un recueil de Georges Banu, essayiste et critique de théâtre, sur les peintures représentant des per-

sonnages de dos. «Ça me parlait quand j'ai créé la compagnie, mais je changerais si je pouvais... Ça fait un peu pompeux, avec ce H majuscule.» De ce nom, il préfère garder l'image, espiègle, d'un acteur qui tournerait le dos au public. «La malice me définit pas mal.» Un rempart contre l'anxiété qui le taraude.

Procès pour atteinte à l'honneur

S'il pose un voile pudique sur sa vie privée, il se révèle volubile au moment de parler théâtre. À l'approche de sa prochaine création, l'artiste trépigne. Écrite au plateau, la pièce «*Toute intention de nuire*», à l'affiche de la Maison Saint-Gervais à Genève puis à La Grange à Lau-

«En fait, j'aime jouer entre la précision et l'aléatoire. Je suis foutraque dans mes paroles, mais je peux être très efficace dans mes actions!»

sanne, est inspirée d'un récit ancré dans le réel: le procès d'une autrice accusée d'atteinte à l'honneur par un avocat qui s'est reconnu sous les traits d'un personnage de son roman.

«Le spectacle aborde le rôle de la littérature: quelle est son utilité, et à quel prix, dans la recherche de ce qui est vrai ou faux?» interroge le metteur en scène. Il évoque aussi celui de la frontière, poreuse, entre réalité et fiction. Mais gare aux jugements à l'emporte-pièce: «Au théâtre, je déteste les leçons. Je mets en scène des gens qui portent un regard sur le monde, en faisant toujours un pas de côté.»

Le voilà lancé. Ses mains s'agitent, ses mots vagabondent. «Pardon, je pars dans tous les

sens... En fait, j'aime jouer entre la précision et l'aléatoire. Je suis foutraque dans mes paroles, mais je peux être très efficace dans mes actions!» La preuve, Adrien Barazzone a fait ses armes au Théâtre du Loup. Engagé dans la gestion collective de ce bastion de la gauche genevoise et scène reconnue, il a tout fait, de l'arrangement des fleurs sur les tables du bar à l'animation de débats enflammés sur les politiques culturelles. Il résume dix ans d'effervescence en une phrase: «Le Loup, c'était de l'huile de coude!»

Bourgeois et création collective

Le feu du théâtre ne le quitte plus depuis les premiers émois à l'adolescence. Aujourd'hui encore, le souvenir des cours facultatifs à l'école, donnés par la comédienne Franziska Kahl, l'habite. «Ce qui m'a fasciné chez elle, c'est qu'elle avait une autre vie que la mienne, une autre manière de penser que la mienne. J'avais 12 ans, elle me parlait comme à un adulte, ça m'a beaucoup aidé à me construire.» Le sillon creusé, il passe son bachelors de comédien à La Manufacture, à Lausanne, puis enchaîne les créations collectives galvanisantes («*Pas de porte*», «*Les luttes intestines*» ou «*D'après*»).

Plus récemment, il cite cette expérience, intense, de la tournée fleuve de la pièce «*Dans la mesure de l'impossible*», de Tiago Rodrigues, œuvre d'une intensité rare, sur le monde humanitaire. Il encense le metteur en scène portugais et directeur du festival d'Avignon: «Il est brillant dans sa manière de traiter des questions complexes de façon simple. J'essaie d'apprendre de lui, de la liberté qu'il nous offre.»

À mesure que la conversation avance, Adrien Barazzone se dévoile. Pour lui, prendre la parole n'a jamais été une évidence. «On dit toujours: d'où est-ce que je parle? souligne le fils de deux médecins. En tant qu'enfant de bourgeois, je me suis toujours posé la question de ma légitimité à m'exprimer.» À l'aube de l'adolescence, il saute le pas. Il édite un petit journal, sur les actualités qu'il entend ici et là. «J'allais photocopier les pages à la Coop avec des pièces de 10 centimes, j'avais une cinquantaine d'abonnés!»

Dans son cocon familial, Adrien se sent très proche de son frère et de sa sœur jumelle. De sa grand-mère, sa *nonna* chérie, aussi. «Nos discussions ont façonné mon regard sur le monde. Elle manque terriblement depuis 2018... Elle ne m'a pas jugé quand, à 17 ans, je lui ai annoncé que j'étais homosexuel. Elle l'a accepté, car elle m'aimait.»

L'amour, au bout du chemin... La rencontre avec Lionel Baier, sans qui «la vie ne serait véritablement pas la même». En 2010, à la suite d'un atelier, le cinéaste lausannois engage le comédien sur un court métrage, «*Emile de 1 à 5*». Troublé, il nomme tous ses interprètes Adrien. Les deux hommes tombent amoureux. Ils se baladent, s'approprient, emménagent ensemble. Le couple se marie en 2023. Au bout du fil, Lionel Baier dépeint son compagnon comme un Saint-Bernard, toujours enclin à prendre soin des autres. «Quand on invite des gens à la maison, il veut que tout le monde se sente bien. Le Saint-Bernard est l'animal qui le totémise le mieux, par cette envie de porter secours.» Le réalisateur ajoute: «Adrien est un grand anxieux, il applique la politique du pire. En même temps, il a une grande capacité d'émerveillement, devant un massif de fleurs, un paysage, une lumière...»

Derniers souvenirs

Dernièrement, Adrien Barazzone a tourné dans le nouveau long métrage de Lionel Baier, «*La Cache*», aux côtés de Michel Blanc, décédé début octobre. «Lionel est en train de faire le montage, il l'a tous les jours devant les yeux et je vois sa tristesse.» Un temps. «C'est fou comme le cinéma est aussi la mémoire des gens. Ce film sera un des derniers souvenirs que le public aura de Michel Blanc. C'est plutôt beau, en y pensant.» À l'inverse, le théâtre est éphémère. «C'est fou, reprend-il, de mettre autant d'intelligence collective pour quelque chose qui ne va pas rester. On doit croire dans ces moments.» Cette fugacité, elle aussi, est plutôt belle.

Genève, Maison Saint-Gervais, du 31 oct. au 10 nov. www.saintgervais.ch Lausanne, La Grange-UNIL, du 20 au 23 nov. www.grange-unil.ch

Bio

1983 Naissance à Genève, le 2 septembre.
2007 Entre à La Manufacture, à Lausanne. Il décroche son bachelors de comédien en 2010.
2010 Rencontre avec Lionel Baier, qui deviendra son époux en 2023.
2011 Rejoint le collectif de direction du Théâtre du Loup à Genève. Il y reste jusqu'en 2021.
2018 Décès de sa *nonna* chérie.
2022 Joue dans la pièce «*Dans la mesure de l'impossible*», de Tiago Rodrigues, et part en tournée.
2024 Création de «*Toute intention de nuire*».
2025 À l'affiche du film «*La cache*», de Lionel Baier.

Portrait d'Adrien Barazzone

Le comédien ondoie entre l'anxiété et la malice

À l'approche de la création de «Toute intention de nuire», l'artiste de 41 ans nous parle de la constellation de bonnes étoiles qui ont jalonné sa vie.



«Au théâtre, je déteste les leçons. Je mets en scène des gens qui portent un regard sur le monde, en faisant toujours un pas de côté», déclare le metteur en scène, qui a fait partie du collectif de direction du Théâtre du Loup pendant dix ans.

Natacha Rossel
À peine la conversation amorcée, Adrien Barazzone marque une pause. «J'aime bien lire les portraits... mais je ne vois pas de grand intérêt à ce qu'on peut dire de moi», souffle le comédien de 41 ans, les bras croisés, le timbre doux. Le nom de sa compagnie, L'Homme de dos, serait-il l'indice d'une timidité? Il balaise. C'est un clin d'œil à un recueil de Georges Banu, essayiste et critique de théâtre, sur les peintures représentant des personnages de dos. «Ça me parlait quand j'ai créé la compagnie, mais je changerais si je pouvais... Ça fait un peu pompeux, avec ce H majuscule.» De ce nom, il préfère garder l'image, espère, d'un acteur qui tournerait le dos au public. «La malice me définit pas mal.» Un rempart contre l'anxiété qui le taraudé.

Derniers souvenirs
Dernièrement, Adrien Barazzone a tourné dans le nouveau long métrage de Lionel Baier, «La cache», aux côtés de Michel Blanc, décédé début octobre. «Lionel est en train de faire le montage, il l'a tous les jours devant les yeux et je vois sa tristesse.» Un temps. «C'est fou comme le cinéma est aussi la mémoire des gens. Ce film sera un des derniers souvenirs que le public aura de Michel Blanc. C'est plutôt beau, en y pensant.» À l'inverse, le théâtre est éphémère. «C'est fou, reprend-il, de mettre autant d'intelligence collective pour quelque chose qui ne va pas rester. On doit croire dans ces moments.» Cette fugacité, elle aussi, est plutôt belle.

«Au théâtre, je déteste les leçons. Je mets en scène des gens qui portent un regard sur le monde, en faisant toujours un pas de côté», déclare le metteur en scène, qui a fait partie du collectif de direction du Théâtre du Loup pendant dix ans. JEAN-PAUL GUINARD

de sa sœur jumelle. De sa grand-mère, sa nonna chérie, aussi. «Nos discussions ont façonné mon regard sur le monde. Elle manque terriblement depuis 2018... Elle ne m'a pas jugé quand, à 17 ans, je lui ai annoncé que j'étais homosexuel. Elle l'a accepté, car elle m'aimait.»
L'amour, au bout du chemin... La rencontre avec Lionel Baier, sans qui «la vie ne serait véritablement pas la même». En 2010, à la suite d'un atelier, le cinéaste lausannois engage le comédien sur un court métrage, «Emile de 1 à 5». Troublé, il nomme tous ses interprètes Adrien. Les deux hommes tombent amoureux. Ils se baladent, s'apprivoisent, emmènent ensemble. Le couple se marie en 2023. Au bout du fil, Lionel Baier dépeint son compagnon comme un Saint-Bernard, toujours enclin à prendre soin des autres. «Quand on invite des gens à la maison, il veut que tout le monde se sente bien. Le Saint-Bernard est l'animal qui le totémise le mieux, par cette envie de porter secours.» Le réalisateur ajoute: «Adrien est un grand anxieux, il applique la politique du pire. En même temps, il a une grande capacité d'émerveillement, devant un massif de fleurs, un paysage, une lumière...»

«Au théâtre, je déteste les leçons. Je mets en scène des gens qui portent un regard sur le monde, en faisant toujours un pas de côté», déclare le metteur en scène, qui a fait partie du collectif de direction du Théâtre du Loup pendant dix ans. JEAN-PAUL GUINARD

Les choix de la rédaction

Pluridisciplinaire Cortège funèbre

Pour resserrer le lien social entre vivants, rien de tel qu'une Fête des Morts. Pour l'occasion, ce samedi, la Cie Folledeparole d'Isabelle Chladek vous entraîne avec plusieurs associations dans une joyeuse procession au cœur des Grottes. Une vingtaine d'artistes de tous âges et de tous horizons enchaîneront contes, danses, et envolées musicales comme autant de messages en l'honneur de celles et ceux qui ont quitté le monde visible. La performance itinérante commencera dans la rue, pour infiltrer ensuite l'Almacen, pour un rituel mortuaire, puis le Duplex, pour un cabaret «immortel». Les festivités déborderont encore sur la semaine suivante, histoire de prolonger l'hommage. KBE Sa 2 nov. de 19 h à 22 h dans le quartier des Grottes

Seul-en-scène Amour de l'amour

Vous connaissez tous cette sensation de liquéfaction qui signale l'amour fou. Cette sidération. Cette impression qu'un cri inextinguible gonfle dans votre poitrine. Dans une tentative de rendre justice à un phénomène qui échappe à tout



contrôle, l'auteur français Nicolas Barry l'a étiré sous la forme d'un monologue, «Déclaration d'amour de Louis Hee à John Ah-oui». Un texte dont s'est énamouré Le Poche pour en confier la mise en scène à Leila Vidal Sepiha et l'interprétation à Raphaël Archinard. Trois jeunesses pour donner chair à une déflagration qui abolit le temps. KBE Jusqu'au 17 nov. au Théâtre Le Poche, poche---gve.ch

Théâtre Maternité sinon rien



Le Genevois d'adoption Alexandre Païta continue de labourer les terres àprement poétiques de Federico García Lorca. Du drama-

turge espagnol, l'homme de théâtre a déjà monté «La maison de Bernarda Alba» en 2019 et prépare pour fin 2025 ses «Noces de sang». Aujourd'hui, c'est sur le drame rural de «Yerma» qu'il se penche avec sa troupe, une pièce de 1934 qui accuse à nouveau les conventions sociales d'opprimer les femmes. En l'occurrence une paysanne frappée de stérilité qu'on ne pardonnera pas de ne pouvoir enfanter. KBE Jusqu'au 10 nov. au Théâtre des Grottes, compagnie-alexandrepaïta.ch

Spectacle Strip-tease vital

Lusine qui ferme, ses ouvriers sur le carreau, des familles dans la déché: le contexte est à la morosité. Grâce à un ami bistrotier et à la solidarité entre chômeurs, le projet naît de gagner sa croûte en échafaudant un spectacle de chippendales. Le pitch vous dit quelque chose? Vous avez raison, ce «Ladies Night» mis en scène par Isabelle Ispérian s'inspire à plein tube du film «The Full Monty» - version locale. KBE Du 1er au 24 nov. de 19 h à la salle communale de Vevrier, migrosbilletterie.ch

Expositions Carouge fête l'art

Ce week-end, les galeries de la Cité sarde proposent leurs traditionnels vernissages simultanés d'automne. À l'occasion de cette édition, les membres de l'association Art Carouge ont invité l'espace Stratégies

obliques, qui propose au 16 de la rue Saint-Joseph une exposition collective autour du jeu des contraintes dans le processus créatif. ILA Les 2 et 3 nov. de 11 h à 17 h, artcarouge.ch

Concert Marathon Fauré

Il porte un nom éminemment musical, le Café Lyrique, mais jamais on aurait conçu ce lieu comme une scène de concert. Ce sera chose faite avec le marathon proposé par l'Orchestre de chambre de Genève, entièrement consacré à la figure de Gabriel Fauré, dont on célèbre le 100e anniversaire de sa disparition. Son répertoire de chambre charpenté le programme, les Quatuors Byron et Terpsycordes seront à l'affiche, tout comme, l'altiste Elise Vaschalde, le violoncelliste Raphaël Merlin, le pianiste Simon Zaoui et le violoniste Pierre Fouchenneret. RZA Di 3 nov., de 11 h à 17 h, locg.ch

Concert Vives «Goldberg»

Pièce maîtresse du répertoire pianistique, les «Variations Goldberg» sont à redécouvrir en trio d'archets au Musée d'histoire des sciences, en compagnie de Sergey Ostrovsky (violon), Noémie Bialobroda (alto) et Auguste Rahon (violoncelle) dans la transcription de Dmitry Sitkovetsky. RZA Ve 1er nov. à 19 h. Entrée libre

IMPROVISATION THÉÂTRALE SAISON culturelle 2024-2025 JEUDI 7 NOVEMBRE 2024 - 20H00 LA MÉCANIQUE DU PÉTRIN COMPAGNIE SLALOM ESPACE VÉLODROME PLAN-LES-OUATES

Ihsane Chorégraphie de Sidi Larbi Cherkaoui Ballet du Grand Théâtre de Genève 13 au 19 novembre 2024

Petite messe solennelle Gioachino Rossini Concert du Chœur du Grand Théâtre Mark Biggins direction musicale 6 & 8 novembre 2024 - 20h

Concerto d'Arran juez Pablo Sainz-Villegas guitare Orchestre de la Suisse Romande Genève

Psychose Ernst van Tiel Direction Bernard Herrmann Musique Un film de Alfred Hitchcock Orchestre de la Suisse Romande Genève

LE LAC DES CYGNES Victoria Hall 10 novembre 2024 17h Te Deum & Gloria Everyone, Everywhere



Au Tribunal de la fiction et du réel

Publié le 30.10.2024



Adrien Barazzone © Janice Siegrist

À découvrir à la Maison Saint-Gervais du 31 octobre au 10 novembre, *Toute intention de nuire* est une plongée saisissante dans les méandres de la justice, où fiction et réalité s'entremêlent. Le metteur en scène Adrien Barazzone et sa troupe explorent les frontières floues entre liberté d'expression et respect de la vie privée. La fable s'appuie sur une affaire judiciaire fictive inspirée d'un roman imaginaire.

L'intrigue tourne autour d'une accusation d'atteinte à l'honneur, lorsqu'un avocat se reconnaît dans le personnage odieux d'une œuvre littéraire et décide d'intenter un procès à son auteur.

Le spectacle, en équilibre entre drame et comédie, questionne les mécanismes de la vérité et du mensonge. Sur scène, les quatre interprètes incarnent les rôles multiples de cette bataille littéraire et judiciaire. La mise en scène dissèque les dynamiques de pouvoir et d'influence à l'œuvre dans les rouages de la justice, tout en interrogeant la place de la fiction dans nos sociétés. La source d'inspiration? La 17e Chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris surnommée le «*Tribunal des idées et des libertés*». On y soupèse des plaintes concernant la diffamation et les menaces sur les réseaux sociaux. Mais aussi des médias et leurs investigations mis en procès. Et des écrivains avec leurs fictions à base de faits réels.

Ainsi l'écrivain français Régis Jauffret, dont les ventes de son roman, *La Ballade de Rikers Island*, ont été «boostées» par son procès et sa condamnation suite à une plainte de DSK comme le rappelle Anna Arzoumanov, Professeure à La Sorbonne*. Cette spécialiste des affaires de liberté artistique et littéraire a répondu à la sollicitation d'expertise d'Adrien Barazzone.

Entretien avec l'artiste.

Quelle est votre intention avec cette pièce?

Adrien Barazzone: Mon intérêt s'est cristallisé sur la rencontre entre la justice et la littérature. Confronter le droit à la littérature, c'est bien poser la question d'une vérité et d'un récit judiciaires face à une vérité et une fable littéraire.

Toute intention de nuire s'essaye à articuler ces deux dimensions et pôles.

L'interrogation revient au fond à mettre en lumière la manière dont ces vérités peuvent se manifester et leurs langages respectifs. C'est à cet endroit réel et crucial que se situe le spectacle.

Parlez-nous de l'histoire.

Je me suis intéressé à un personnage imaginaire d'avocat dépeint comme un être violent et qui humilie, une forme de masculinité que l'on dirait toxique de nos jours. Il se reconnaîtrait dans un roman et déposerait plainte auprès d'un Tribunal. Ce récit

fictionnel d'une auteure inventée, Pauline Jobert, traite d'une relation problématique de type patriarcale. L'image que ce roman donne de lui pose un problème à cet avocat. Le procès qui s'ensuit oblige l'autrice à divulguer son intention première en écrivant son ouvrage.

Est-on sommé aujourd'hui de dire, de détailler et d'explicitier la raison ou les raisons et le but qui nous amène à créer, à écrire en l'occurrence? C'est une question vertigineuse que j'ai aussi souhaité aborder avec humour. Le procès fictif de *Toute intention de nuire* oblige l'auteure à fournir ces explications.

La création est basée sur des faits fictifs, mais un cadre bien réel.

Effectivement. Le lieu est bien connu en France. C'est la 17e Chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de Paris. Elle est dédiée aux contentieux liés à la presse, aux médias et à la littérature. Ainsi a-t-elle une Chambre spécifique, La Chambre des Libertés.

Dans le cadre d'une Justice qui devrait être la garante d'une démocratie, le fait qu'une personne pourrait se reconnaître sous les traits d'un personnage de roman ne serait-elle pas d'abord une affaire privée? Dès lors, qu'est-ce qui est en jeu dans ce type de procès. On pourrait avancer en premier lieu, la liberté de s'exprimer.

Le conflit entre les écrivaines Marie Darrieusecq et Camille Laurens publiant chez le même éditeur (P.O.L.) avait fait grand bruit. Sans déboucher sur un procès.

Cette affaire qui remonte à septembre 2007 est passionnante. A la sortie du récit fictionnel *Tom est mort* signé Marie Darrieusecq, Camille Laurens accuse l'auteure de plagiat émotionnel sur son livre paru une décennie auparavant, *Philippe*.

Ce récit autobiographique porte sur un drame qui lui est réellement advenu, le décès de son bébé. Ce cas de supposée copie des idées et non de plagiat des mots interroge sur ce qu'aborde précisément *Toute intention de nuire*, les sources d'inspiration au sein de la littérature. Et la part de vérité ou non au cœur d'une fiction.

Au-delà de ce constat, ce cas engage sur une réflexion phénoménale. Peut-on écrire sur quelque chose que l'on n'a pas vécu?

Quelle est la place des l'écrivain.nes?

Comment ces personnes traversent-elles le monde? Ont-elle le droit d'en rendre compte?

Quelles sont les affaires souvent jugées par la 17e Chambre?

Nombre de cas se rattachent à des personnalités existantes. On peut citer celui de l'auteur Régis Jauffrey pour son roman, *La Ballade de Rikers Island* abordant l'affaire DSK dans les murs de l'hôtel Sofitel de New York. L'affaire est grave.

L'avocat de DSK saisit la 17e Chambre dénonçant pour son client ce qu'il dénomme une «diffamation effroyable» dans le roman. En juin 2016, Régis Jauffrey est condamné par le tribunal correctionnel de Paris**. Ceci surtout pour des passages suggérant DSK comme «ayant violé».

Ce cas comme d'autres posent la question du mélange entre documentaire et fiction.

Les photos d'illustration laissent entrevoir un mano a mano fougueux...

Ces empoignades voire ce pugilat sont présents dans le procès d'une écrivaine dans *Toute intention de nuire*. Scéniquement, le Tribunal qui figure une procédure et un lieu se trouve représenté entre *concrétude* et abstraction. Un Tribunal que vous découvrirez enchevêtrer, voire labyrinthique.

Mais cette création reste éminemment factuelle face à un scénario que nous avons échafaudé. De l'émotion, il y en aura. Mais ce sont les faits qui prévalent. Prenez cette autrice devant s'expliquer, se justifier dans des termes codifiés face à un Tribunal, que comprendra-t-elle de cette procès ambivalente et ambigu in fine?

Un autre genre littéraire?

Il y a aussi la veine de l'autofiction. Prenez l'écrivaine française Christine Angot parlant à la première personne du singulier, le Je tout en disant que certains contextes et histoires ne sont pas les siennes. Ce qui nous amène à nous interroger dans la pièce.

De quoi la réalité mise en mots dans un livre est-elle le nom? Qu'est-ce que l'auteur.e en fait? Ces questions m'avaient déjà intéressé au fil de mes études de Lettres. Elles se révèlent souvent impossibles à trancher.

De ce terreau fertile pour les arts vivants de la scène, j'ai essayé de regrouper ce qu'il pouvait contenir de plus joueur et théâtral à mes yeux.

Au chapitre de l'atmosphère de cette création...

Pour le ton, j'ai souhaité rester dans un registre relativement léger que j'affectionne particulièrement.

Le ton s'accompagne donc d'une certaine drôlerie. À ce propos, ce qui est révélé dans le roman imaginaire de la pièce, *Marcher sans craindre le ravin*, peut paraître tout à fait anodin et guère important. Il ne s'agit pas de refaire un procès qui pour certaines affaires ont vraiment eu lieu.

C'est d'ailleurs tout un courant de la littérature qui tente de revenir sur des faits passés afin de mener une forme d'investigation. Si ce n'est de possible justice alternative à ce qui s'est réellement déroulé ou est controversé.

Que l'on songe notamment aux cas de viols et d'abus subis. L'écrivaine, éditrice et réalisatrice française Vanessa Springora dénonce ainsi dans son livre, *Le Consentement*, sa relation sous emprise de l'écrivain Gabriel Matzneff alors qu'elle était âgée de 14 ans et lui 50***.

Propos recueillis par Pierre Siméon

Toute intention de nuire

Du 31 octobre au 10 novembre à la Maison de Saint-Gervais

Adrien Barazzone, conception, écriture et mise en scène - Barbara Schlittler, collaboration artistique, développement, dramaturgie

Avec Alain Borek, Marion Chabloz, Mélanie Foulon, David Gobet

* Anne Arzoumanov est spécialiste en France des contentieux divisant art et littérature. Son approche pluridisciplinaire comprend des études quantitatives et qualitatives de la jurisprudence et passe par des témoignages recueillis auprès des personnes impliquées dans ces procès. Voir Anne Arzoumanov, *La Création artistique et littéraire en procès, 1999-2019*, Classique Garnier, 2022, ndr.

** L'écrivain écope d'une amende avec sursis de 1 500 €. Il doit verser 10 000 € de dommages et intérêts au titre du préjudice moral pour certains passages de son ouvrage. Et encore 5 000 € pour des propos tenus à la radio pour la promotion de son ouvrage. Plus inquiétant concernant la liberté d'expression, la justice interdit toute nouvelle édition du roman comportant les passages jugés diffamatoires. La Cour d'appel de Paris a ensuite confirmé ce jugement de première instance, ndr.

*** En dépit de la prescription, l'écrivain âgé de 87 ans est encore visé par une enquête pour viols sur mineurs. Le livre de Vanessa Springora a contribué à renforcer la protection des personnes mineures par l'adoption d'une loi fixant à 15 ans le seuil de consentement. En dessous de cet âge, un enfant est considéré comme non consentant en cas d'acte sexuel avec un adulte. Certaines dispositions de cette loi sont controversées, ndr.

La littérature face à la justice à la Maison Saint-Gervais

Pour la quatrième saison, La Pépinière collabore avec la Maison Saint-Gervais et propose des reportages autour de chaque création. À partir du 31 octobre, Adrien Barazzone mettra en scène un texte créé au plateau, Toute intention de nuire, dans lequel on suivra le procès d'une autrice accusée d'atteinte à la vie privée et diffamation.

Nous devons préciser d'emblée que ce reportage s'est déroulé en deux temps : d'abord, un entretien avec Adrien Barazzone, qui nous a présenté le projet ; puis, nous avons eu l'occasion d'assister à un flage, une semaine avant la première, alors que l'équipe venait d'arriver au plateau. Cet article s'appuiera donc sur ces deux expériences.

Dans *Toute intention de nuire*, nous suivrons donc un procès autour de la littérature, entre fait divers et justice. Il y a quelques années, Adrien Barazzone rencontre les écrits d'Anna Arzoumanov, maîtresse de conférences à La Sorbonne, spécialiste dans l'analyse du discours et les études de réception. Faisant finalement connaissance avec elle, il imagine la rencontre entre le droit et la littérature, avec cette question en toile de fond : que peut l'art et à quel prix ? Cette interrogation s'inspire de la fascination que l'on a aujourd'hui pour la fiction inspirée de faits réels, comme on en voit tant sur les plateformes de streaming. Alors qu'il y a encore vingt ans, on trouvait souvent l'avertissement disant que « toute ressemblance avec des faits et des personnages existants serait purement fortuite » – duquel s'inspire d'ailleurs le titre – aujourd'hui cette idée est totalement renversée. Que peut-on dès lors attendre de la littérature et de l'art, à travers le rapport au lecteur ?

Toute intention de nuire se présentera donc comme le procès fictif du roman de Pauline Jobert (Marion Chabloz), *Marcher sans craindre le ravin*. L'avocat bordelais Me Badaone (David Gobet) pense s'y reconnaître et intente une action contre l'autrice. Pour écrire le texte du spectacle, Adrien Barazzone et son équipe ont ainsi inventé en creux le roman, pour jouer sur l'ambiguïté entre fiction et réalité. Dans ce procès, la question centrale est celle des limites de la littérature, en se demandant comment préserver la liberté d'expression et de création face à des personnes qui se sentent mal si elles se reconnaissent dans l'œuvre.

Le spectacle se présente de manière anti-sensationnelle : dans ce procès, il n'y a pas mort d'homme, il est plutôt question de réputation. Il n'y a donc pas d'urgence à résoudre l'affaire, pourrait-on dire, mais cela en dit pourtant très long sur notre société. Comment faire cohabiter les différentes vérités, ici celles de la justice et de la littérature ? Il est nécessaire d'avoir quelques repères pour pouvoir se comprendre. Et quand on assiste à une crise des autorités comme aujourd'hui, qu'il s'agisse de la justice ou de la politique par exemple, on ne peut que se demander si le fait d'affirmer une position n'annihile pas, de facto, les autres positions. Comment trouver l'équilibre au milieu de tout cela ?

Équipe soudée et écriture de plateau

Concernant l'équipe, Adrien Barazzone avait fait la promesse à celle du précédent spectacle, *D'après*, joué dans les conditions difficiles du Covid, de collaborer à nouveau avec elle sur son prochain projet. On retrouve donc Marion Chabloz, David Gobet, Mélanie Foulon et Alain Borek au plateau, ainsi que Barbara Schlittler à la collaboration artistique et dramaturgique. Chacune aura un rôle principal à jouer – l'accusée, les deux avocats et la juge – mais incarnera également d'autres personnages, qui viennent témoigner à la barre ou seront évoqués dans les souvenirs ou dans le roman. Avec tous ces changements, Adrien Barazzone cherche à créer un spectacle drôle, tout en gardant le fond sérieux. Un

équilibre pas forcément simple à trouver, mais qui semble se dessiner, d'après ce qu'on aperçoit durant le flage. D'ailleurs, certains effets fonctionnaient très bien en salle de répétitions et doivent désormais être retravaillés avec le passage au plateau, dans un espace totalement différent. L'un des aspects centraux sera de ne pas créer une vision oppressante de la justice pour les spectateur·ice·s.

Quant au processus de création du spectacle, il s'appuie sur l'écriture de plateau. Adrien Barazzone écrit en creux l'intrigue du roman depuis plusieurs mois, avant que les éléments ne soient repris par l'ensemble de l'équipe en répétitions, à travers des improvisations, qui conduisent à l'imagination de l'arc général de ce procès. L'idée est que tout ne soit pas guidé que par les arguments, mais d'apporter également d'autres dimensions au propos. Pour ce faire, l'équipe a collaboré avec des juristes, pour tenter de respecter les protocoles et procédures, mais à tout de même fini par s'en détacher, afin de créer une dynamique plus théâtrale. Adrien Barazzone évoque alors une forme de chaos, pour casser les stéréotypes du rapport entre la cour et le théâtre, en s'éloignant des protocoles. Cet aspect, nous le retrouvons bien durant le flage, où certains personnages interviennent sans y être invités, alors que la juge se permet quelques réflexions surprenantes, sans oublier l'incarnation d'un passage du roman.

Alors que le roman dont il est question parle de rapport de domination, sur fond de patriarcat, on y parle surtout d'un homme qui ne se regarde pas et ne se remet jamais en question. De quoi créer le terreau argumentaire du procès. L'équipe travaille ainsi, autour de cela, avec beaucoup d'improvisation, retranscrites ensuite à l'aide de l'intelligence artificielle. De ces improvisations, on tire des personnages, des intentions, et même une manière de voir le monde. Beaucoup d'improvisations se font donc à perte, mais permettent de comprendre et d'appréhender certains personnages, avec une part d'aléatoire, de hasard. À partir de là, certains éléments demeurent ou non, l'intérêt étant de créer des personnages autonomes, en ce sens qu'ils peuvent s'adapter aux situations qui se présentent à eux, en réinventant les formes dans lesquelles on les trouve. Chaque étape d'écriture consiste donc en des allers-retours entre les improvisations et ce qui en est tiré, de manière collective, chacun·e défendant son personnage. À partir de là, Adrien Barazzone et Barbara Schlittler procèdent de manière méthodique, en créant des tableaux, notamment pour construire les scènes en suivant la progression du procès. *Toute intention de nuire* est donc un spectacle très écrit, contraint aussi par le thème de la littérature et le lieu du tribunal, qui demandent une certaine organisation.

Évoquons enfin le décor. Celui-ci a longtemps résisté à Adrien Barazzone. Plusieurs essais ont donc été réalisés avec les scénographes Hélène Bessero-Belti et Tom Richtarch. La volonté n'était pas forcément de créer un décor concret, mais d'imaginer des rapports avec les codes du tribunal. L'un des points importants étaient d'éviter d'avoir des personnages de dos, comme c'est souvent le cas des avocats par rapport au public. Au final, le décor se compose de grands rideaux blancs au fond – derrière lesquels les comédien·ne·s peuvent changer de costumes – et de structures faites de métal et de bois, comme des bancs. On y reconnaît les différents éléments du tribunal, comme les pupitres des avocats ou celui de la juge, mais avec un rendu assez abstrait. Une certaine distance, chère au théâtre, est ainsi créée par ce choix.

Le flage qui clôt la journée nous donne une certaine idée de ce à quoi ressemblera le spectacle, même si l'équipe souhaite encore couper au moins une dizaine de minutes par rapport à ce à quoi nous assistons. À un peu plus d'une semaine de la première, le texte doit encore être maîtrisé, tout en évoluant, et certains passages s'affinent. Pour donner un petit avant-goût de ce qu'on verra sur scène, on évoquera le drôle d'accident de Me Khalil, l'avocat incarné par Alain Borek, un personnage qui propose un stand-up, ou encore le ton journalistique de la juge au moment de présenter les différents personnages en présence. On a hâte d'en découvrir plus !

Fabien Imhof



Titulaire d'un master en lettres, il est l'un des co-fondateurs de La Pépinière. Responsable des partenariats avec les théâtres, il vous fera voyager à travers les pièces et mises en scène des théâtres de la région.